

Groupe Projet métropolitain

Projet de compte rendu de la réunion du 30 avril 2014.

Discussion sur la proposition IAU-APUR

Les thèmes d'étude sont abondamment discutés, à la fois en ce qui concerne leurs formulations que le principe de recourir à des catégories successives.

Pour ce qui est des formulations, elles seront revues. Une nouvelle version de la proposition sera adressée en début de semaine prochaine.

Pour ce qui est du principe du recours à des catégories successives, il apparaît à la fois contestable – travailler sur des thèmes successifs peut conduire, si l'on n'y prend garde, à laisser de côté la question cruciale des articulations, et même à ignorer les contradictions entre ces thèmes- et... très vertueux, en constituant une première concrétisation qui permet des échanges et des dépassements productifs.

La méthode proposée vise précisément à relier des contenus (schémas, projets, etc.) en prenant en compte les divers périmètres et les diverses parties prenantes (élus, experts, société civile, habitants, etc.).

L'AiGP manifeste son vif intérêt pour les travaux en cours et sa satisfaction à y contribuer. Elle évoque sa propre approche (« Métropole durable, mondiale, des habitants ») pour la construction d'une « métropole raisonnée ». Elle conforte l'idée d'un projet qui est un processus permanent, à partir des projets qui « font métropole ».

La question du financement des travaux des agences est posée. Il est rappelé qu'une convention les lie à Paris Métropole, convention qui est en cours de renouvellement. Il est également rappelé que la préfiguration comporte des moyens financiers qui devraient pouvoir être mobilisés.

L'intérêt qu'il y aurait à associer les syndicats intercommunaux est largement souligné.

Plusieurs interventions se rapportent à la question des territoires, à leur prise en compte :

- Au travers de la remontée des projets, en considérant ce qui fait métropole dans ces projets, en quoi la métropole procède des territoires,
- Ce point invite à prévoir une articulation avec le groupe en charge du thème des territoires,

Le processus proposé suppose donc une invitation à contribuer, adressée aux collectivités, composée d'un courrier de Paris Métropole et d'un document technique établi par les agences.

La question des périmètres est également évoquée, à la fois de façon générale (grande couronne) et à propos des communes qui sont en immédiate périphérie de la petite couronne et qui auront une possibilité d'option.

Plusieurs interventions soulignent l'importance de la relation aux habitants, y compris à « ceux qui n'ont pas voté ». Dans cette relation les savoir faire des collectivités pourront utilement être mobilisés.